

# Réunion du Conseil Municipal du 22 Septembre 2023

## Procès-verbal de séance

-----

L'an deux mille vingt-trois, le 22 septembre à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

**Date de convocation du Conseil municipal :** 15 septembre 2023

**Présents :** M. LOMBARD Gérald, Mme CORNIER Andrée, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. CANTAN Cyrille, M. IRLES Florian, M. GERIN Stéphane, Mme MONTET Stéphanie, Mme COLLOUD Colette, M. DECORZENT Laurent, M. MOREL-CHEVILLET Bruno.

**Excusés :** M. ELIE Michel, M. COLLOUD Amaury,

Mme CORNIER Andrée a été élu secrétaire.

*Monsieur le Maire demande que soit ajouté le point suivant à l'ordre du jour :*

- *Règlement de l'eau : modification pour les agriculteurs*

*Le Conseil Municipal accepte ces modifications.*

*Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 28 juillet 2023.*

### INTERCOMMUNALITE

➤ Agrandissement maison de santé

Un projet d'agrandissement de la MSP est en cours afin de potentiellement accueillir un deuxième médecin généraliste et un dentiste.

➤ Micro-folie

Les Micro-folies sont des musées numériques modulables, des équipements qui proposent des contenus culturels, ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants (médiathèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, hall de mairie, commerce, etc.). Ce dispositif s'installe progressivement et va tourner sur le territoire.

### URBANISME

➤ PC accordé

- PC07422223B0003 – M. et Mme AIT LHADJ – Lot n°5 Lotissement La Fruitière.
- PC07422223B0005 – M. et Mme MARTINS – Lot n°22 Lotissement La Fruitière.

➤ DP accordée

- DP7422223B0008 – Commune de Reyvroz – Création d'une aire de stationnement public – avis favorable.

➤ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1407 ter du code général des impôts permettant au conseil municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5% et 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Dans le cadre d'une politique de réduction des lits froids, la commune souhaite favoriser le logement permanent en majorant la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré décide de majorer de 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

➤ Tarif 2023 eau et assainissement

Monsieur le Maire, annonce que le tarif de l'eau ne subira pas d'augmentation cette année. Les taux des différentes redevances restent identiques pour 2023.

Eau potable

Prix de l'eau	2,10 €HT/m3
Redevance pollution :	0,28 € HT/m3
Redevance prélèvement :	0.112 %/ m3
Part fixe eau potable	60,00 €HT
Location / entretien compteur	15,00 €HT
Location entretien compteur collectif	35,00 €HT

Assainissement

Prix de l'eau	2,10 €HT/m3
Part fixe assainissement	60,00 €HT
Redevance modernisation :	0,16 €HT/m3

➤ Règlement de l'eau : modification pour les agriculteurs

Monsieur le Maire et Conseil Municipal de la Commune de REYVROZ après étude et délibération, décident à partir de la prochaine facturation (2023) de ne faire payer que 25 % du prix du m3 d'eau aux agriculteurs de REYVROZ possédant une exploitation agricole pérenne.

## TRAVAUX

### ➤ Avancement projet parking

Les travaux du parking avancent plus rapidement que prévu. Les enrobés pourraient être réalisés pour fin octobre. Les finitions (marquage, espaces verts) sont programmées à ce jour pour la première quinzaine de novembre.

### ➤ Point sur la commission travaux/voirie

La commission voirie a étudié tous les points nécessitant des travaux plus ou moins urgents. Des problèmes de murs s'avèrent être prioritaires, ils seront réglés dès que possible.

## DIVERS

### ➤ Etat d'assiette ONF 2024

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS, relative au programme des coupes de bois pour 2024 le Conseil Municipal, après étude et délibération, à l'unanimité, approuve le report de la coupe nécessitant la création d'une piste qui, étant donné son coût, risque de ne pas être en rapport avec les bois à couper. La commune se donne encore une année supplémentaire pour envisager ce projet.

### ➤ Convention déneigement Chalets Outane

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention de déneigement du parking Chalets Outane.

Dans ce contexte, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer la convention et tout document afférent.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré autorise monsieur le Maire à signer la convention et tout document s'y rapportant.

## QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Amendes de Police

Suite à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police, dans un courrier en date du 20 septembre, le Département accorde à la commune une subvention de 26 315 € pour la sécurisation de la traversée RD26 et carrefour avec la RD126.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

**Prochain Conseil Municipal le 20 octobre 2023 à 19h.**

**Secrétaire de séance**



**Le Maire,  
Gérald LOMBARD**

